

LOT1	19.49	LOT2	20.46	LOT3	20.16	LOT4	2.92	LOT5	2.11	LOT6	2.94	LOT7	3.16
-	562.00	-	2495.50	-	1002.00	-	231.00	-	96.00	-	231.00	-	90.00
974.88	1-mb	-	15-c	-	1-cp	-	1-u	-	1-mb	-	1-u	-	1-mb
tp	ha-17.00 ha-20.50	-	II+1R+2S	-	ha-13.50 ha-17.00 ha-20.50	-	II+2R+2S	-	ha-8.50 ha-12.00	-	II+1C+1S	-	ha-8.50 ha-12.00

LOT8	2.00	LOT9	2.69	LOT10	2.84	LOT11	3.14	LOT12	2.85	LOT13	2.85	LOT14	2.85
-	90.00	-	222.00	-	90.00	-	237.00	-	96.00	-	237.00	-	96.00
133.50	1-mb	-	1-u	-	133.50	1-mb	1-u	-	141.00	1-mb	1-u	-	141.00
12 (30°-45°)	ha-8.50 ha-12.00	-	II+1C+1S	-	12 (30°-45°)	ha-8.50 ha-12.00	II+1C+1S	-	12 (30°-45°)	ha-8.50 ha-12.00	II+1C+1S	-	12 (30°-45°)

LOT15	2.14	LOT16	2.84	LOT17	3.27	LOT18	1.96	LOT19	2.66	LOT20	2.80	LOT21	2.77
-	96.00	-	237.00	-	90.00	-	217.00	-	90.00	-	231.00	-	96.00
141.00	1-mb	-	1-u	-	133.50	1-mb	1-u	-	133.50	1-mb	1-u	-	141.00
12 (30°-45°)	ha-8.50 ha-12.00	-	II+1C+1S	-	12 (30°-45°)	ha-8.50 ha-12.00	II+1C+1S	-	12 (30°-45°)	ha-8.50 ha-12.00	II+1C+1S	-	12 (30°-45°)

LOT22	3.13	LOT23	2.36	LOT24	2.36	LOT25	4.62	LOT26	3.17	LOT27	4.04	LOT28	3.21
-	107.25	-	228.75	-	107.25	-	228.75	-	146.00	-	324.50	-	111.00
152.25	1-mb	-	1-u	-	152.25	1-mb	1-u	-	202.25	1-mb	1-u	-	156.00
tp	ha-11.50	-	II+1S	-	tp	ha-11.50	II+1S	-	tp	ha-7.50 ha-11.50	II+1R+1S	-	tp

LOT29	2.29	LOT30	3.21	LOT31	2.43	LOT32	1.74	LOT33	1.74	LOT34	2.44	LOT35	2.44
-	111.00	-	268.50	-	88.50	-	228.75	-	88.50	-	228.75	-	88.50
156.00	1-mb	-	1-u	-	133.50	1-mb	1-u	-	133.50	1-mb	1-u	-	133.50
tp	ha-7.50 ha-11.50	-	II+1R+1S	-	tp	ha-7.50 ha-11.50	II+1R+1S	-	tp	ha-7.50 ha-11.50	II+1R+1S	-	tp

LOT36	2.55	LOT37	23.29	LOT38	5.21
-	88.50	-	-	-	-
133.50	1-mb	-	-	-	-
tp	ha-7.50 ha-11.50	-	-	-	-

PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER E 1:5000



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

surface d'emprise au sol [m²]	LOT / ILOT		min.	max.	surface du lot / de l'ilot [ares]
	min.	max.			
surface de scellement du sol [m²]	max.	xxxx	min.	max.	surface constructible brute [m²]
type de toiture	xxxx	max.	min.	max.	type et nombre de logements
					nombre de niveaux

type, disposition et nombre des constructions | hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ... R nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... C nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ho-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- ←→ orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- ■ ■ alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- ■ ■ alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- ilot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x % % minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x % y % % minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x % pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée
- haie à conserver
- muret projeté
- muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

2. Éléments complémentaires à la légende-type selon règlement Grand-Ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu d'un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Représentation

- terrain naturel (coupes, à titre indicatif)
- localisation des coupes
- 5.63 cotations
- 5.63 cotations (à titre indicatif)

Servitudes

- zone de servitude urbanisation "coulée verte 1"
- zone de servitude urbanisation "coulée verte 2"

Infrastructures techniques

- canalisation pour eaux mixtes
- bassin d'orage enterré
- transformateur (à titre indicatif)

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé pouvant être partiellement scellé de type "avant jardin"
- aménagement vert spécifique
- aménagement spécifique
- servitude languette sans plantation
- liaison piétonne à garantir

Hauteur des constructions

- ho-x hauteur à l'acrotère dernier niveau plein de x mètres
- ho1-x hauteur à l'acrotère 1er étage en retrait de x mètres
- ho2-x hauteur à l'acrotère 2ème étage en retrait de x mètres

Remarque :
Tous les éléments grisés et non cotés sont donnés à titre indicatif.